

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE SIX JUILLET (06/07/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 juin, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS** : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. DUPARC Robert, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES** : 8

M. Pierre PUCHOUAU (représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), **Adjoint**,  
Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Nicole LAFFINEUR), M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Madame Stéphanie GAYET), Mme Marie CAVALIE (représentée par Monsieur Jean-Claude LORENZO), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Monsieur Franck BOUSQUET), **Conseillers Municipaux**.

**ETAIT ABSENT** : 1

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

## COMMERCE

19 – 06 juillet 2023

### ***19. Dispositif d'aide à l'immobilier pour l'installation de commerçants sur la commune de Moissac***

Rapporteur : Madame DELCHER.

**Vu** l'article L.15111-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que, confronté à un taux de vacance commerciale important, la municipalité de Moissac, souhaite favoriser l'installation pérenne de commerçants,

**Considérant** qu'un dispositif d'aide à l'installation a été mis en place à l'adresse des entrepreneurs à Moissac qui portent un projet d'installation pérenne lors de la séance du Conseil municipal du 10 décembre 2020,

**Considérant** l'avis favorable émis par la commission Développement économique – tourisme – festivités du lundi 26 avril 2023 sur le dossier suivant,

**Considérant** que les commerçants dont les dossiers sont retenus percevront une aide à l'installation mensuelle d'un montant maximum 200€ par mois pendant 24 mois, ainsi qu'un bonus de 50€ par mois sur 4 mois lors d'ouverture le lundi de juin à septembre lors de la période touristique pendant les 2 premières années d'ouverture, soit un total maximal de 5 200€. Le versement interviendra mensuellement, et sera interrompu en cas de cessation d'activité sur Moissac,

**Considérant** que conformément à la délibération n°47 du 10 décembre 2020 les entreprises retenues devront :

- afficher leurs horaires d'ouverture en façade de magasin et les respecter ;
- avoir une présence numérique a minima sur Google My Business avec affichage des horaires obligatoires ;
- justifier du paiement de leur loyer ;
- produire le cas échéant des pièces réactualisées précisées dans le courrier d'attribution.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le versement des subventions suivantes aux entreprises citées :

Entreprise	Activité	Montant de l'aide mensuelle	Bonus ouverture estivale
Atelier Fulmina – Aurore Trujillo	Savonnerie artisanale	100*€	-

\*subvention minorée au regard du montant de loyer

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante,

**DIT** que le versement sera versé mensuellement,

**DIT** que le versement sera interrompu en cas de cessation d'activité sur la ville,

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

Pour copie conforme  
Moissac, le 11 juillet 2023

Le Maire,  
  
Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,  


Jérôme POUGNAND